Envoyé en préfecture le 09/06/2023

Reçu en préfecture le 09/06/2023 Publié le 12/06/2023

Berger Levrouit

ID: 061-216102343-20230609-DB22LONRAI2023-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE LONRAI

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation du 31 mai 2023, sous la présidence de Monsieur LAUNAY Sylvain, Maire.

Nombre de membres : 13 - Nombre de présents : 09 - Nombre d'absents : 03 - Nombre de pouvoirs : 01

Nombre de votants: 10

<u>Présents</u>: LAUNAY Sylvain, RADIGUE Fabrice, ALI Adélaïde, CHASSARD Pierrick, MARY David, DELAPORTE Laurent, RENAULT Aurore, BAILLY Daniel, LOISEAU Jean-François.

Pouvoir(s): DEPREZ Lynda à RENAULT Aurore.

Absent(s) excusé(s):

Absent(s): CLAIRET Arthur, FARDOIT Céline, ANTOINE Stéphanie.

Secrétaire de séance : MARY David.

## **DBLONRAI2023-022**

## ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN DE LISTE (1000 HABITANTS ET PLUS)

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

## a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM BAILLY Daniel, LOISEAU Jean-François et Mmes ALI Adélaïde, RENAULT Aurore. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués - La liste déposée et enregistrée :

La liste Fabrice RADIGUE est composée par M. RADIGUE Fabrice, Mme ALI Adélaïde, M. DELAPORTE Laurent, Mme DEPREZ Lynda, M. MARY David, Mme RENAULT Aurore.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 10
- bulletins blancs ou nuls: 0
- suffrages exprimés: 10

A obtenu la liste Fabrice RADIGUE: 10 voix

M. le Maire proclame les résultats définitifs : liste Fabrice RADIGUE :

3 délégués : M. RADIGUE Fabrice, Mme ALI Adélaïde, M. DELAPORTE Laurent

3 suppléants : Mme DEPREZ Lynda, M. MARY David, Mme RENAULT Aurore.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Le Maire, Sylvain LAUNAY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de la présente publication